Docusign Envelope ID: 306B2554-D88D-440B-9162-13315AE47BFF

AB TRANSACTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €uros
Siège social : 16 Boulevard VAUBAN, 59800 LILLE
914 881 594 RCS LILLE METROPOLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 05 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 05 novembre,
A dix heures trente,

Les associés de la Société AB TRANSACTION se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le président adressée à chaque associé.

Sont présentes :

- Société A7B, représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Alexis BLOMME, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- **Société VS HOLDING**, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Victor SPINNEWYN, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Victor SPINNEWYN, représentant la société VS HOLDING, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Alexis BLOMME est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,

- Un exemplaire des statuts de la Société,

Paraphe BA Paraphe

Docusign Envelope ID: 306B2554-D88D-440B-9162-13315AE47BFF

- Le rapport du président,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du président,

- Transfert du siège social de la Société,

- Modification corrélative des statuts,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du président indiquant les motifs du transfert du siège social de la Société et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide de transférer le siège social du 16 Boulevard VAUBAN, 59800 LILLE au 157 rue Gambetta 59000 Lille, et ce à compter du 05 novembre 2025.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 157 rue Gambetta 59000 Lille".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Docusign Envelope ID: 306B2554-D88D-440B-9162-13315AE47BFF

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Société VS HOLDING
Victor SPINNEWYN

Signé par :
DD541B90FCED41C...

Société A7B
Alexis BLOMME

Signé par :
Blomme Alexis
BE20961FBCE04B1...